berti, ministre des postes et télégraphes, de passage à Turin, et nous pouvons annoncer, sans crainte de démenti, que l'inauguration ne se fera pas de sitôt.

D'importantes modifications doivent encore être apportées aux appareils, qui d'ailleurs ont donné jusqu'ici d'excellents résultats. On ne peut pas encore fixer l'époque approximative de l'inauguration, qui se fera, nous a dit le ministre, en toute solennité.

Plus de Pyrénées

Paris, 31 mai. — Si les campagnes, en général, se dépeuplent, que dira-t-on des régions montagneuses? Depuis qu'elles ne sont plus le refuge des peuples contre les invasions, les montagnes sont désertées. Et pourquoi-il en être autrement puisque le sol en est pauvre, et que les lignes de chemin de fer leur boudent, drainant loin d'elles le commerce et la prospérité ?

Les Pyrénées, avec leurs vallées abruptes et leur ligne de faîte ininterrompue, sont particulièrement déshéritées. Mais rien ne saurait entraver les progrès de la civilisation. Aussi le Congrès de chambres de commerce du Midi, qui vient de se réunir à Toulouse, a-t-il émis le vœu qu'on hâte au plus vite la construction du chemin de fer transpyrénéen, pour renverser enfin la barrière séculaire qui isole l'Espagne de la France.

Nous avons entretenu naguère nos lecteurs de cet intéressant projet. Il s'agit tout simplement de relier Toulouse à Saragosse et à la Catalogne par une voie directe, en perçant un grand tunnel sous la chaîne pyrénéenne. Ce projet nécessite sans doute des dépenses et des travaux considérables : mais le percement du Gothard, et surtout du Simplon, soulevait d'aussi grandes difficultés.

En revanche, il serait très utile pour nous de créer, en Gascogne, un débouché immédiat à la jeune et déjà puissante industrie de la Catalogne. En revanche, les produits agricoles de la vallée de la Garonne seraient favorablement accueillis par les populations de l'aride Aragon.

Un autre vœu du Congrès doit également appeler l'attention : nous voulons parler de l'utilisation de la force motrice des torrents et des cascades. L'industrie de la houille blanche, née dans le Dauphiné, est déjà très propspère dans les Alpes. Il serait urgent de la développer dans les Pyrénées. Combien de chevaux-vapeur, à l'heure actuelle, sont perdus dans la seule cascade de Gavarnie, surtout lors de la chute des neiges ?

Craint-on de s'attirer les foudres de la société pour la protection des paysages ? Mais il sera facile — l'expérience l'a montré — de ne rien enlever au pittoresque et de sauvegarder les intérêts des touristes.

Espérons donc que la parole prophétique de Louis XIV sera bientôt réalisée et que pour notre commerce il n'y aura plus de Pyrénées.

La concurrence des couvents

EN BELGIQUE

Namur, 31 mai. — La ville de Namur et la majeure partie de la province de Namur sont envahies par de nombreuses congrégations, hommes femmes, venues de France où elles ont refusé d'accepter les lois votées par le Parlement du pays.

La majorité du public, restée indifférente au début de cette invasion, commence à la trouver mauvaise! C'est que de contemplatives qu'elles étaient, au début, les congrégations françaises commencent à supplanter dans leur travail diverses catégories d'ouvriers assurément intéressantes. Et à l'appui de notre dire nous citerons un exemple en

Une congrégation de religieuses a acquis, il y a cinq ou six mois, la propriété Pasquet, à Coquelet (Bouge). Huit wagons bourrés de meubles sont arrivés récemment en gare de Namur et à l'heure actuelle l'installation complète est un fait accompli. Les sœurs sont au nombre de quatre-vingt-dix. Le couvent n'a pas tardé à révéler sa présence en jetant l'émoi dans le monde des lingères-repasseuses.

Les béguines vont, en effet, de porte en porte offrir de laver et repasser le linge à vil prix ; d'où un préjudice considérable pour un grand nombre d'ouvrières qui trouvaient dans le travail de blanchisseuse un moyen d'existence. Ainsi, notamment, au faubourg d'Herbatte, de braves ménagères, qui subvenaient pour une bonne part aux frais du ménage et dont le salaire était indispensable pour « lier les deux bouts », se sont vu enlever leurs ressources en un tour de main. Et dire que cela ne fait que commencer !

Faits Divers

HORS RÉGION

TERRIBLE EXPLOSION DE MINE

Saint-Dié, 31 mai. — *Un terrible accident* du travail s'est produit hier dans la commune d'Hurbache, canton de Senones.

Un habitant de cette localité, nommé Joseph Colin, âgé de quarante-cinq ans, travaillait, en compagnie de son fils René, âgé de vingt-trois ans, dans la carrière du Chenot lorsque, vers quatre heures du soir, alors qu'ils étaient occupés à charger un coup de mine, une explosion se produisit.

Colin père, atteint par de nombreux éclats de pierres sur diverses parties du corps, a eu les mains presque entièrement arrachées. Le fils, projeté à plus de six mètres, a été très grièvement blessé.

Au bruit de l'explosion, les ouvriers accoururent et s'empressèrent auprès des blessés, qui gisaient sans connaissance et saignaient abondamment.

Tous deux furent transportés à leur domicile, où M. le docteur Urmes, appelé en toute hâte, prodigua ses soins aux deux ouvriers, qui, en raison de la gravité de leur état, furent dirigés sur l'hôpital de Saint-Dié. On redoute pour eux une issue fatale.

Une fruitière lapidée

Paris, 31 mai. — Une fruitière de la rue Masson, aux Lilas, Mme Marie Rossignol, âgée de quarante-sept ans, vivait en mauvaise intelligence, depuis quelque temps, avec des voisins, les époux Cheyneau.

Hier, à la suite d'une discussion des plus futiles, ceux-ci se précipitèrent sur Mme Rossignol et la frappèrent brutalement. Puis, lorsque la pauvre femme fut étendue à terre, sans connaissance, les deux brutes la lapidèrent avec des briques.

Mme Rossignol a dû être transportée à l'hôpital Tenon dans un état très grave. Quant aux époux Cheyneau, ils ont été mis à la disposition de M. Delpech, commissaire de police.

La Traite des Blanches

Paris, 31 mai. — Les inspecteurs Dorbritz et Lechat, attachés à la brigade spéciale de M. Badin, inspecteur principal du service des garnis, et chargés de la surveillance des individus se livrant au trafic de la « traite des blanches », ont arrêté, hier, dans la soirée, faubourg du Temple, un de ces ignobles personnages, nommé Vullierme Charles, âgé de trente-neuf ans, dangereux repris de justice, qu'ils recherchaient depuis quelque temps.

Cet individu, qui se trouvait, de plus, en infraction à une interdiction de séjour, a opposé, aux inspecteurs qui l'appréhendaient, une résistance désespérée, et c'est menottes *aux mains et avec l'aide de deux gardiens de* la paix qu'il a pu être conduit au commissariat de police du quartier de la Folie-Méricourt, d'où, après interrogatoire, il a été écroué au Dépôt.

Rappelons que le nommé Vullierme avait déjà été arrêté, en juillet dernier, lors d'une descente opérée dans un hôtel borgne de la rue de Picardie, par M. Lespine, commissaire de police, chef du service mixte des garnis.

Une femme forçat

Montpellier, 31 mai. — Au mois de février dernier, mourait, à Cette, un patron pêcheur, nommé Belluc, dans des conditions telles que ses frères portèrent plainte à la police, affirmant que Belluc avait été empoisonné. Belluc, dirent-ils, avait manifesté, à plusieurs reprises, la crainte d'être empoisonné par sa femme. Quelques jours auparavant, il avait mangé des champignons, auxquels sa femme, sa fille, ni un certain Buonomo, qui prenait habituellement ses repas dans cette famille, n'avaient touché. Depuis ce jour, Belluc avait vu diminuer ses forces et était, le 13 février, mort presque subitement.

Le commissaire central, M. Pommerades, se rendit à la maison mortuaire, où il saisit une [illegible] vite, s'était montré étonné de ne pas trouver de linges sales, la femme Belluc lui répondit qu'elle les avait lavés. Sans motif de présomption, le commissaire central se contenta de placer un agent, sous prétexte de ne pas laisser cette femme seule, mais avec mission de surveiller étroitement la femme Belluc.

Dans le courant de la nuit, elle avoua tout : depuis quinze jours, elle versait dans le lait que prenait son mari, quelques gouttes de sublimé. Le motif : une haine contre cet homme qui la maltraitait, dit-elle. Or, cet homme adorait sa femme, dont l'inconduite était notoire, et il lui avait déjà pardonné de nombreuses fugues.

La femme Belluc, née Morinier, dite l' « Agathoise », âgée de trente-huit ans est donc accusée d'avoir empoisonné son mari avec préméditation. La salle est bondée ; au dehors, l'affluence est si grande que le service d'ordre est triplé.

Le conseiller, M. Mondot, préside les débats.

L'avocat général, M. Perussel, soutient l'accusation. Me Chamayon est au banc de la défense.

L'accusée est introduite. Elle est âgée de trente-huit ans, mais paraît beaucoup plus jeune.

Sa tenue est modeste. Questionnée, elle déclare qu'elle ne se rappelle plus de rien ; ses réponses sont toujours celles d'une inconsciente. Cette attitude, imprévue après les aveux si nets de la première heure et confirmés maintes fois, déroute complètement.

28 témoins défilent, sur les dépositions desquels la défense relève de multiples contradictions.

L'avocat général prononce son réquisitoire. Il réclame, en raison du milieu dans lequel a vécu l'accusée, le bénéfice des circonstances atténuantes.

L'avocat, Me Chamayon, demande l'acquittement, sa cliente étant irresponsable.

Le verdict du jury est « oui » sur l'unique question posée, avec circonstances atténuantes.

La Cour rend un arrêt condamnant la femme Belluc aux travaux forcés à perpétuité.

L'accusée s'est évanouie à la lecture de l'arrêt.

L'Escroquerie au Purgatoire

Brest, 31 mai. — Marie-Yvonne Guillou, veuve Auffret, âgée de soixante-deux ans, revenant du Faou à Rosnoen, le 29 avril, rencontra deux « somnambules », qui lui déclarèrent que si elle voulait délivrer son père et son frère, qui étaient dans le Purgatoire, il était nécessaire de dire des messes. Elles lui extorquèrent 25 francs en lui indiquant un moyen d'assurer l'efficacité du procédé.

A cet effet, elle devait mettre tout l'argent qu'elle possédait dans un mouchoir et le déposer sous son traversin, en attendant une solution.

Le 1er mai, les deux Romanichelles retournèrent chez la femme Guillou avec un interprète, cette dernière ne connaissant que le breton.

Elles examinèrent le magot qui contenait une somme de 2.805 francs et firent comprendre à la naïve campagnarde que le mouchoir et l'argent qu'il contenait fussent bénis dans sept chapelles différentes, ce dont elles se chargèrent aussitôt.

Enhardies par cette crédulité stupéfiante, les escrocs revinrent le 13 mai et cette fois changèrent de tactique pour arriver au même résultat.

Elles apprirent à la femme Riou qu'un trésor était caché chez elle et que pour arriver à sa découverte, il fallait qu'elle donnât tout l'argent qu'elle possédait.

Cette dernière s'empressa de se rendre à Châteaulin, où elle retira une somme de 2.900 francs qu'elle avait placée dans cette localité et qu'elle remit en s'en retournant aux deux nomades qui lui donnèrent un chapelet en échange et lui firent jurer, devant le Christ, qu'elle ne mettrait personne au courant de cette histoire jusqu'à ce qu'elle ait obtenu satisfaction.

Trouvant que le résultat se faisait attendre elle se décida, le 18 mai, à se rendre au Faou, mais naturellement ne rencontra pas les voleuses parmi les somnambules attirées *par la foire, et, pour comble, se fit extorquer* une nouvelle somme de 25 francs, toujours dans le but de dire des messes.

Informé de ces faits, le parquet de Châteaulin s'est rendu au Faou. Une perquisition *faite dans la roulotte d'une somnambule,* Madel a Capello, femme Preston, n'a donné aucun résultat.

Interrogée et confrontée avec la femme Guillou, cette dernière a déclaré ne pas la reconnaître.

La femme Capello n'en a pas moins été arrêtée et écrouée à la prison de Châteaulin.

DANS LA RÉGION

Deux granges incendiées à Saultain

50,000 francs de dégâts

Un violent incendie a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche, à Saultain, dans la *ferme Mallez.*

Il était près de minuit, quand le feu se déclara à la toiture d'une petite grange et gagna rapidement une autre, très vaste, formant avec celle-ci, une étendue de bâtiments de 80 mètres de longueur.

Un domestique, et d'autre part, les pompiers de Valenciennes, avisés par le guetteur, ne tardèrent pas à arriver.

Mais les granges, couvertes en paille et remplies de récoltes, offraient à l'incendie un aliment rapide; d'autre part, le manque presque absolu d'eau rendait les secours impossibles à organiser.

Ce fut donc bientôt un véritable brasier, et l'on dût se borner à protéger, du mieux que l'on put, les habitations contiguës.

Heureusement, le vent soufflait en sens contraire, sans quoi, l'on aurait eu à déplorer un véritable sinistre.

A l'heure où nous écrivons, le feu n'est pas encore complètement éteint, et un poste de pompiers est resté en permanence.

Les dégâts, récoltes et bâtiment, sont évalués à 50,000 francs environ.

Le bruit avait couru que l'incendie était dû à la malveillance, et le parquet de Valenciennes, accompagné de la gendarmerie, s'était rendu sur les lieux.

Mais nous ne savons si l'enquête ouverte à ce propos a donné jusqu'alors quelque résultat probant.

LA CATASTROPHE D'ARLEUX

LA GRACE DE L'AIGUILLEUR MOREAU

Nous avons protesté ici même, il y a environ trois semaines, contre l'emprisonnement de l'aiguilleur Moreau, à la Maison Centrale de Loos, et nous exprimions le désir de voir ce malheureux faire l'objet de la clémence présidentielle.

Nous apprenons qu'une pétition vient d'être adressée au président de la République pour demander la grâce de Moreau. Cette pétition porte, entre autres signatures, celles de M. Leglay, conseiller-général, de MM. Dransart, maire d'Arleux ; Campion, adjoint et de tous les conseillers municipaux.

Le Général Andre

A ARMENTIÈRES

Avec la réception. — Les décors. — La rue de la Gare. — L'Hôtel de Ville. — La foule. — L'Ecole Professionnelle. — Le Banquet. — Les discours. — La Fête de gymnastique. — L'impression

AVANT LA RECEPTION

Dès samedi 30 mai, Armentières s'était ainsi qu'une ruche laborieuse, concertée pour produire la merveilleuse qu'elle destinait à ses invités.

Jusqu'à heures, les porteurs de mâts circulent, ils plantent dans chaque rue où devra passer le cortège des perches avec des oriflammes tricolores. Enfin, dès les bruits tendancieux une population active et enthousiaste commence à circuler par [illegible].

Près de la gare, face à l'établissement de MM. Cha et Drieux, un arc de triomphe a été dressé.

C'est M. Bondues, chef artificier, armurier ; Bodels Dumetz, les fonctionnaires des divers services publics, les employés des services municipaux, M. Delory, secrétaire général ; M. Lecq, ingénieur ; M. Rivola Moïse, conducteur des travaux publics ; Faucomprez, piqueur ; Decaestecker, inspecteur de la Salubrité ; Nollen, comptable principal ; Graignon, chef du service de l'Etat civil, et les membres du Comité d'organisation au complet.

Le Général ANDRE
Ministre de la Guerre

Les délégués de la presse sont massés près du tribunal.

Les troupes de gendarmerie et de sapeurs-pompiers se groupent près de la gare.

Un coup de canon est tiré. Le train est annoncé de Pérenchies.

Dans les rues avoisinantes, c'est une cohue indicible.

Un coup de sifflet.

Le chef de gare dirige lui-même avec son collègue et d'une façon remarquable le service d'arrivée du ministre.

M. le commissaire de police est sur les lieux indiquant avec beaucoup de précision l'ordre de la réception.

Un soleil ardent darde ses rayons sur la foule.

C'est une journée magnifique.

Il est onze heures cinquante.

Les personnages officiels sont rangés dans l'intérieur de la gare.

Nous remarquons le citoyen Daudrumez, maire; les citoyens Delettré, Delporte Dominique, Lefebvre Charles, Caron Gustave, Claisse Charles, Dheygère Emile, Henri Six, Emile Legambler, Auguste Sabre, Jules Lefebvre, J.-Bte Flament, Alphonse Vanhoorebeke, Victor Halsberghe, Henri Pottier, Jules Somon, conseillers municipaux ; les citoyens Six, Claerbout, Brulois, Dheygère, Somon, conseillers prud'hommes ; M. Bailly, ancien adjoint général ; MM. Conem, Pinon, Delaporte Ribez, et tous les professeurs du Collège d'Armentières ; MM. Coupé et Willems, directeur et commis principaux du service des Postes ; les fonctionnaires de l'Ecole professionnelle avec leur distingué directeur, M. Labbé; les instituteurs primaires, MM. Picard, de la ville de Lille, qui s'est chargé du décor.

Au centre, on aperçoit une croix de la Légion d'Honneur, composée de fleurets disposés en étoiles et sur les montants des écussons de trophées avec sabres, pistolets et cuirasses.

Les jardiniers du service municipal se sont chargés d'amener de la verdure.

A dix heures, Monsieur le conducteur des travaux procédait lui-même à la complète décoration de la rue de la Gare.

L'aspect en est réellement féerique.

Une forêt de banderolles flotte au vent.

Une foule de curieux commence à s'amasser autour de la gare. L'arrivée du ministre ayant été fixée pour midi. Des piquets de gendarmes à cheval passent et viennent se ranger face à la gare. Les sociétés de musique commencent à se faire entendre.

A onze heures et demie, les rues sont envahies.

Le Conseil municipal, les conseillers prud'hommes ouvriers, plusieurs membres de la Presse arrivent en landaus découverts et viennent se ranger aux abords de la gare.

Le train entre en gare.

Le général André, avec son escorte est dans un wagon spécial.

Il descend.

Le citoyen Daudrumez va droit à lui. Au même moment, la *Marseillaise*, jouée par les musiciens de la Philharmonique éclate sous les préaux de la gare.

La foule applaudit frénétiquement.

Le général André s'incline devant le maire et traverse les voies, suivi de M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture, des généraux Jannerod, Loyer, Solard, gouverneur de Lille, de M. Gentil, inspecteur général du service militaire, de plu*sieurs officiers d'Etat-Major, artillerie, infanterie,* cavalerie ; de MM. Dron, député du Nord ; Maxime Lecomte, sénateur ; Debiève, député de Valenciennes ; Potié, sénateur, conseiller général d'Haubourdin ; Dassonville, président du tribunal civil ; Tainturier, procureur de la République ; Pellarin, inspecteur principal de la Compagnie du Nord ; Ryckbusch, colonel, chef d'état-major ; Clerc, intendant militaire du 1er corps d'armée ; Weiss, capitaine officier ordonnance du général Jannerod; Debierre, ex-adjoint au maire de Lille; Meurisse Paul, président de « L'Union », société de gymnastique de l'arrondissement de Lille ; Coyer, percepteur ; Ciquennois-Paques, Mourmaint, conseillers municipaux de Lille ; Frère ; Lachaud, député de la Corrèze, président du jury du concours; Paillot, professeur, vice-président du jury ; Wereycken, son collègue ; Faille, capitaine des sapeurs-pompiers ; Gourmail, tous deux membres du comité d'organisation avec leurs collaborateurs Lis Auguste, Lis Jules, directeur du concours ; Margry-Hançon, secrétaire ; Vandamme, Lottin, Vandenhende, Trénel, Van Meeninn, Delannoy, Degency, Delbarre, Maes Jules, Vanuxem, Debaene, Dufou Florimond, etc., Simon et Tankeré, adjoints au maire d'Houplines, et Wecksteen, conseiller municipal d'Houplines.

L'ARRIVEE DU MINISTRE

Le ministre, accompagné du citoyen Daudrumez, maire, de M. Aubanel et du général Jeannerod, passe en revue les sociétés massées pour l'attendre place de la Gare et se dirige vers la rue Marle.

Des ovations enthousiastes l'accueillent au passage. Divers représentants officiels et les membres du Conseil municipal suivent en landaus.

Un piquet de gendarmes à cheval précède le cortège. Au passage, les musiques jouent la *Marseillaise ;* les tambours battent aux champs ; la foule applaudit à tout rompre. C'est une succession d'ovations au ministre républicain.

Sur la Grand'Place, les sociétés de la ville se rangent en carré. Le ministre est reçu dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, où la Municipalité offre le vin d'honneur à ses hôtes.

Sur la place, toutes les musiques exécutent des pas redoublés. L'enthousiasme est à son comble.

Les salons de la mairie ont été magnifiquement décorés. Le buste de la République est entouré de fleurs. Après les présentations, le ministre descend par la rue de Dunkerque, acclamé sur son passage par des milliers de voix. Dans la rue Sèche, l'enthousiasme est des plus vifs. La Grand'Place, en particulier, offre un spectacle saisissant.

A une heure, le cortège fait son entrée dans l'Ecole professionnelle.

A L'ECOLE PROFESSIONNELLE. — LE BANQUET

La salle du banquet est ornée par les soins de la *Société d'Horticulture d'Armentières* qui, depuis trois jours, n'a cessé d'amener le plus fort contingent des fleurs exotiques et des primeurs qu'elle possédait.

Tous nos compliments aux membres de cette société pour leur initiative désintéressée et qui n'ont pas craint de sacrifier un temps précieux pour donner à la solennité un éclat auquel on était loin de s'attendre, étant donné les entreprises cauteleuses, sournoises, de certains fauteurs de réaction.

Le banquet comprend 350 couverts. La table, en forme de fer à cheval, est couverte de fleurs. L'organisation du service due à l'initiative de M. Beaucarne et de son fils, est absolument digne de tous les éloges.

Mme Vanagrenryck et ses collaboratrices ont été complimentées par tous les convives.

Les professeurs de l'Académie de Musique ont exécuté, au cours du banquet, d'abord la *Marseillaise*, en orchestre symphonique, puis le chœur républicain *Semailles*, dont les paroles sont dues à notre ami Pierre Brizon, professeur à l'Ecole Nationale, et la musique au distingué directeur de l'Académie de musique, M. Bigerelle, qui a obtenu un magnifique succès.

Nous ne pouvons passer sous silence l'exécution impeccable des morceaux pour violon par Mlle Wallerand, l'artiste distinguée de notre Académie.

Le menu était ainsi composé :

Potage printanier
Saumon à l'Ivoire
Filet Richelieu
Haricots verts panachés
Poulets rôtis
Salade de saison
Ananas. Desserts variés
Champagne, Vins
Café-Liqueurs

Les Discours

Au moment où le champagne est servi, le citoyen Daudrumez, maire d'Armentières, prononce le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

La population Armentiéroise a vivement ressenti le grand honneur que vous lui avez fait en acceptant de venir présider notre concours international de gymnastique.

Elle vous a témoigné, par son attitude, sa reconnaissance et sa sympathie.

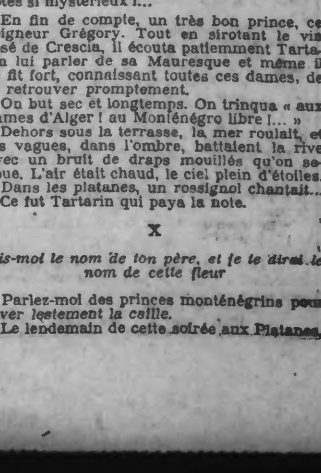

Le Citoyen DAUDRUMEZ
Maire d'Armentières

C'est pour moi le plus agréable des devoirs de vous en renouveler ici, en son nom, l'expression.

Les masses ouvrières qui se pressent sur votre passage contribuent puissamment à la prospérité matérielle du pays et à sa puissance économique, et, d'autre part, ce n'est pas au Ministre de la Guerre que j'ai à apprendre quelle inépuisable réserve d'énergie on y trouverait pour la défense du droit et de la justice.

Cette laborieuse démocratie qui donne tant à la société dans laquelle elle évolue, a le droit de compter en retour sur la sollicitude du gouvernement de la République.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que le dur labeur de l'usine finirait par épuiser ces forces vives de la nation, en provoquant la dégénérescence fatale de la race, si les lois de solidarité que nous attendons avec confiance du régime républicain ne venaient améliorer la condition matérielle et morale du travailleur.

Avant que le progrès des idées ne nous donne la solution des graves questions qui préoccupent aujourd'hui tous les esprits, il est bon d'encourager les œuvres d'initiative privée qui tendent à conserver et à accroître les qualités de vigueur, d'entrain et d'énergie de notre race, et c'est pourquoi nous avons accueilli avec empressement l'idée d'organiser à Armentières la IXe fête fédérale des sociétés de gymnastique, d'armes et de tir de l'arrondissement de Lille.

Je vous propose de boire, Messieurs, aux dévoués organisateurs de cette belle fête et au vaillant ministre de Monsieur le général André, Ministre de la Guerre, qui lui a donné par sa présence un éclat inusité.

Une immense ovation salue le discours du maire d'Armentières. On crie : *Vive le Ministre ! Vive le Maire !*

M. Maxime Lecomte répond et fait l'apologie des armées révolutionnaires de 1793, dénonçant les entreprises pourrissoires du faux parti patriotique. (Cris : *A bas le nationalisme ! Vive la République !*) Affirmant le rôle démocratique de l'armée, non pas certaine auxiliaire de coups d'Etat, mais protectrice des libertés nationales. *(Applaudissements prolongés).*

M. Wachner se lève et prononce le discours suivant :

Monsieur le Ministre de la Guerre,

J'ai l'honneur de vous présenter l'hommage respectueux des gymnastes de l'Union des Sociétés de gymnastique, de natation et de tir de l'arrondissement de Lille, qui célèbre aujourd'hui dans la ville d'Armentières, si laborieuse, si industrieuse, son IXe concours.

Notre distingué président, M. Ch. Cassier, au banquet des gymnastes, à Marseille, en adressant le salut respectueux reconnaissant des gymnastes français au premier magistrat de notre pays, disait de M. Loubet qu'il était le bon génie de l'Union des Sociétés de gymnastique de France. Permettez-moi, en priant M. le Préfet de nous associer au toast si digne qu'il vient de porter au président de la République, de vous dire, Monsieur le Ministre de la Guerre, que vous en êtes le deuxième.

L'Union de l'arrondissement de Lille, petite par le territoire qu'elle occupe, est grande par le cœur de ses gymnastes, le nombre, la qualité des Sociétés qu'elle est fière de vous présenter aujourd'hui, vous est profondément reconnaissante de votre haute sollicitude.

C'est la première fois que nous avons l'honneur, dans le Nord, de posséder officiellement à l'une de nos fêtes un Ministre de la République. Aussi demanderai-je la respectueuse liberté de jeter rapidement devant vous un coup d'œil sur le passé.

Il y a aujourd'hui très exactement vingt-cinq ans (un quart de siècle), aux fêtes de la Pentecôte en 1878, à Paris, j'étais nommé trésorier de l'Union des Sociétés de gymnastique de France. J'obtenais de Congrès, de la confiance de mes camarades, réunis sous la présidence du regretté J.-B. Ziegler, ancien président des gymnastes Alsaciens, l'honneur d'organiser la Ve Fête fédérale, qui fut célébrée à Lille en 1879.

C'est au lendemain de ces fêtes grandioses, inoubliables, que furent fondées sous notre initiative les principales sociétés de gymnastique de la région et des départements limitrophes.

Le 15 août 1879, à l'Hôtel-de-Ville de Cambrai, nous fondions l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, si prospère aujourd'hui et dans laquelle nous avons organisé les premiers cours de moniteurs qui ont fonctionné en France, cours qui ont largement contribué, en stylant, en formant les professeurs, à la propagation de notre œuvre d'éducation physique.

Jugeant que notre cause ne pouvait pas rester plus longtemps le lot spécial des grandes villes, nous fondions, le 9 décembre 1894, l'Union des Sociétés de l'arrondissement de Lille, dans le but de rapprocher davantage les jeunes gens des villes, des jeunes gens des campagnes, d'établir entre citadins et paysans des liens plus étroits de bonne fraternelle camaraderie.

Le succès est venu presque immédiatement couronner nos efforts.

L'Union de notre arrondissement compte actuellement trente-cinq sociétés représentant plus de 2000 gymnastes actifs et 500 pupilles.

Nous venons de constituer une Union parallèle dans l'arrondissement de Valenciennes et nous conservons l'espérance que notre exemple fera la tache d'huile et, comme une traînée de poudre, se répandra bientôt sur toute l'étendue du territoire.

Nous sommes de ceux qui affirmons qu'il faut unir dans une même pensée, dans un même sentiment fraternel d'amour de la Patrie, sur le terrain de l'éducation physique bien comprise, tous les bons citoyens ; d'en faire non seulement des [illegible] pour leur apprendre à connaître mieux encore leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la société, la patrie et l'humanité.

Nous sommes convaincus qu'il y a non seulement dans nos villes, mais au fond même de nos campagnes, dans chacune de nos communes françaises, proportionnellement à leur nombre d'habitants et aux éléments qui les composent, un capital ignoré de ressources vitales, de volonté, de dévouement inexploités, des trésors inconnus d'énergie humaine que nous voulons cultiver, labourer et faire sortir du sol national.

Nous sommes les semeurs de la pensée féconde de rénovation physique, morale du pays, et c'est dans cette idée, Monsieur le Ministre de la Guerre, que je vous prie d'accueillir dans ce toast, le profond respect, les sentiments de gratitude que nous avons pour vous et pour l'armée dont vous êtes le chef bien-aimé.

A la République ! Au général André !

Ce discours est couvert d'applaudissements nourris.

Le député de la Corrèze, M. Lachaud, fait l'apologie de la République, applaudit à l'initiative du ministère Combes et préconise la lutte, l'action anticléricale.

Les invités accueillent ces paroles avec d'enthousiastes ovations.

DISCOURS DU GENERAL ANDRE

Le général André prend la parole au milieu d'un absolu silence.

Il remercie la municipalité républicaine et socialiste et le Comité d'organisation qui lui ont confié la présidence du concours organisé à l'occasion de la IXe fête fédérale des sociétés de gymnastique du Nord.

Il remercie le sénateur Maxime Lecomte de la définition qu'il vient d'apporter du rôle démocratique et républicain de l'armée. (Applaudissements prolongés).

La population laborieuse d'Armentières a témoigné par les acclamations qu'elle adressait au représentant de la République qu'elle savait annihiler les tentatives souterraines « des ennemis irréconciliables de la République ».

Parlant de la politique du Cabinet, le général affirme que la campagne entreprise contre les partis de réaction n'est pas une œuvre vaine et, répondant aux déclarations du citoyen Daudrumez, il assure ses auditeurs que le gouvernement a dans son programme l'élaboration des lois de défense ouvrière et d'émancipation prolétarienne. Mais

---

tir. Il était au contraire très ému, et dans ces ruelles obscures dont son gros ventre tenait toute la largeur, le brave homme n'avançait qu'avec la plus grande précaution, l'œil aux aguets, le doigt sur la détente d'un revolver. Tout à fait comme à Tarascon, en allant au cercle. A chaque instant il s'attendait à recevoir sur le dos toute une dégringolade d'eunuques et de janissaires, mais le désir de revoir sa dame lui donnait une audace et une force de géant.

Huit jours durant, l'intrépide Tartarin ne quitta pas la ville haute. Tantôt on le voyait faire le pied de grue devant les bains maures, attendant l'heure où ces dames sortent par bandes, frissonnantes et sentant le bain ; tantôt il apparaissait accroupi à la porte des mosquées, suant et soufflant pour quitter ses grosses bottes avant d'entrer dans le sanctuaire...

Parfois, à la tombée de la nuit, quand il s'en revenait navré de n'avoir rien découvert, pas plus au bain qu'à la mosquée, le Tarasconnais, en passant devant les maisons mauresques, entendait des chants monotones, des sons étouffés de guitare, des roulements de tambours de basque, et des petits rires de femme qui lui faisaient battre le cœur.

« Elle est peut-être là ! » se disait-il.

Alors, si la rue était déserte, il s'approchait d'une de ces maisons, levait le lourd marteau de la poterne basse, et frappait timidement... Aussitôt les chants, les rires cessaient. On n'entendait plus derrière la muraille que de petits chuchotements vagues, comme dans une volière endormie.

« Tenons-nous bien ! » pensait le héros... « Il va m'arriver quelque chose ! »

Ce qui lui arrivait le plus souvent, c'était une grande potée d'eau froide sur la tête, ou bien des peaux d'oranges et de figues de Barbarie... Jamais rien de plus grave...

Lions de l'Atlas, dormez !

IX

Le prince Grégory du Monténégro

Il y avait deux grandes semaines que l'infortuné Tartarin cherchait sa dame algérienne, et très vraisemblablement il la chercherait encore, si la Providence des amants n'était venue à son aide sous les traits d'un gentilhomme monténégrin. Voici :

En hiver, toutes les nuits de samedi, le grand théâtre d'Alger dorme son bal masqué, ni plus ni moins que l'Opéra. C'est l'éternel et insipide bal masqué de province. Peu de monde dans la salle, quelques épaves de Bullier ou du Casino, vierges folles suivant l'armée, chicards fanés, débardeurs en déroute, et cinq ou six petites blanchisseuses mahonnaises qui se lancent, mais gardent de leur temps de vertu un vague parfum d'ail et de sauces safranées... Le vrai coup d'œil n'est pas là. Il est au foyer, transformé pour la circonstance en salon de jeu... Une foule fiévreuse et bariolée s'y bouscule, autour de longs tapis verts : des turcos en permission misant les gros sous du prêt, des Maures marchands de la ville haute, des nègres, des Maltais, des colons de l'intérieur qui ont fait quarante lieues pour venir hasarder sur un as l'argent d'une charrue ou d'un couple de bœufs... tous frémissants, pâles, les dents serrées, avec ce regard singulier du joueur, trouble, en biseau, devenu louche à force de fixer toujours la même carte.

Plus loin, ce sont des tribus de juifs algériens, jouant en famille. Les hommes ont le costume oriental hideusement agrémenté de bas bleus et de casquettes de velours. Les femmes, bouffies et blafardes, se tiennent toutes raides dans leurs étroits plastrons d'or... Groupée autour des tables, toute la tribu piaille, se concerte, compte sur ses doigts et joue peu. De temps en temps seulement, après de longs conciliabules, un vieux patriarche à barbe de Père éternel se détache, et va risquer le douro familial... C'est alors, tant que la partie dure, un scintillement d'yeux hébraïques tournés vers la table, terribles yeux d'aimant noir qui font frétiller les pièces d'or sur le tapis et finissent par les attirer tout doucement comme par un fil...

Puis des querelles, des batailles, des jurons de tous les pays, des cris fous dans toutes les langues, des couteaux qu'on dégaine, la garde qui monte, de l'argent qui manque !...

C'est au milieu de ces saturnales que le grand Tartarin était venu s'égarer un soir, pour chercher l'oubli et la paix du cœur.

Le héros s'en allait seul, dans la foule, pensant à sa Mauresque, quand les cris, tout à coup, à une table de jeu, par-dessus le bruit de l'or, deux voix irritées s'élevèrent :

« Je vous dis qu'il me manque vingt francs, M'sieu !...

— M'sieu !...

— Après ?... M'sieu !...

— Apprenez à qui vous parlez, M'sieu !

— Je ne demande pas mieux, M'sieu !

— Je suis le prince Grégory du Monténégro, M'sieu !... »

A ce nom Tartarin, tout ému, fendit la foule et vint se placer au premier rang, joyeux et fier de retrouver son prince, ce prince monténégrin si poli dont il avait ébauché la connaissance à bord du paquebot...

Malheureusement, ce titre d'altesse, qui avait tant ébloui le bon Tarasconnais, ne produisit pas la moindre impression sur l'officier de chasseurs avec qui le prince avait son algarade.

« Me voilà bien avancé... » fit le militaire en ricanant ; puis se tournant vers la galerie : « Grégory du Monténégro... qui connaît ça ?... Personne ! »

Tartarin indigné fit un pas en avant.

« Pardon... je connais le *prince !* » dit-il d'une voix très ferme, et de son plus bel accent tarasconnais.

L'officier de chasseurs le regarda un moment bien en face, puis levant les épaules :

« Allons ! c'est bon... Partagez-vous les vingt francs qui manquent et qu'il n'en soit plus question. »

Là-dessus il tourna le dos et se perdit dans la foule.

Le fougueux Tartarin voulait s'élancer derrière lui, mais le prince l'en empêcha :

« Laissez... j'en fais mon affaire. »

Et, prenant le Tarasconnais par le bras, il l'entraîna dehors rapidement.

Dès qu'ils furent sur la place, le prince Grégory du Monténégro se découvrit, tendit la main à notre héros, et, se rappelant vaguement son nom, commença d'une voix vibrante :

« Monsieur Barbarin...

— Tartarin ! » souffla l'autre timidement.

— Tartarin, Barbarin, n'importe !... Entre nous, maintenant, c'est à la vie, à la mort ! »

Et le noble Monténégrin lui secoua la main avec une farouche énergie... Vous pensez si le Tarasconnais était fier.

« *Prince !... Prince !...* » répétait-il avec ivresse.

Un quart d'heure après, ces deux messieurs étaient installés au restaurant des Platanes, agréable maison de nuit dont les terrasses plongent sur la mer, et là, devant une forte salade russe arrosée d'un joli vin de Crescia, on renoua connaissance.

Vous ne pouvez imaginer rien de plus séduisant que ce prince monténégrin. Mince, fin, les cheveux crépus, frisé au petit fer, rasé à la pierre ponce, constellé d'ordres bizarres, il avait l'œil futé, le geste câlin et un accent vaguement italien qui lui donnait un faux air de Mazarin sans moustaches ; très ferré d'ailleurs sur les langues latines, et citant à tout propos Tacite, Horace et les Commentaires.

De vieille race héréditaire, ses frères l'avaient, paraît-il, exilé dès l'âge de dix ans, à cause de ses opinions libérales, et depuis il courait le monde pour son instruction et son plaisir, en Altesse philosophe... Coïncidence singulière ! Le prince avait passé trois ans à Tarascon, et comme Tartarin s'étonnait de ne l'avoir jamais rencontré au cercle ou sur l'Esplanade : « Je sortais peu... » fit l'Altesse d'un ton évasif. Et le Tarasconnais, par discrétion, n'